

PAR COURRIEL

Montréal, le 28 août 2026

**Objet : Votre demande d'accès à l'information du 25 août 2026**

---

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 25 août dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des informations au sujet d'une intervention de l'OPC à l'égard de l'entreprise Automobiles Milot (Société Milot-Rousseau) datant du 11 juillet 2023 :

- savoir si les propriétaires ont payé leurs amendes dues à l'OPC.

En réponse à votre demande, nous vous informons que cette entreprise et son président ont chacun fait l'objet d'un constat d'infraction émis par l'Office. Veuillez toutefois noter que nous ne détenons pas les renseignements relatifs au paiement des amendes. Pour obtenir ces informations, vous devez vous adresser au Bureau des infractions et amendes :

**Bureau des infractions et amendes**

1200, route de l'Église, 6<sup>e</sup> étage

Québec (Québec) G1V 4X1

Téléphone : 418 643-5140, poste 1

Sans frais : 1 866 536-5140, poste 1

Télécopieur : 418 644-8486

[amendes@justice.gouv.qc.ca](mailto:amendes@justice.gouv.qc.ca)

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous vous informons que vous pouvez, en vertu de la section III du chapitre IV de cette loi (article 135 et suivants), faire une demande de révision à l'égard de cette décision en vous adressant à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. À cet effet, vous trouverez joint à la présente le document intitulé Avis de recours.

Veuillez agréer, \_\_\_\_\_, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Elyse Pepin-Laporte

Responsable de l'accès à l'information

p. j.

**Montréal**

5199, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H1T 3X2

Téléphone : 514 253-6556

Sans frais : 1 888 672-2556

Télécopieur : 514 864-2399

[www.opc.gouv.qc.ca](http://www.opc.gouv.qc.ca)